



Une maison du cirque et des pratiques artistiques amateurs ?

L'association les Saltimbrés développe depuis 20 ans un projet d'accompagnement des pratiques artistiques sur le territoire du centre-manche avec un point d'ancrage sur l'agglomération Saint-Loise. La genèse des Saltimbrés, c'est un club jonglage au lycée Le Verrier, pendant l'année 1996-1997, puis c'est la création de l'association par dix jeunes du territoire en décembre 1997. Depuis cette date l'association n'a pas cessé d'évoluer. Ses membres fondateurs ont fait leurs premières prestations en tant qu'amateurs aux Hétéroclites et aux Nuits Foraines à Saint-Lô en 1998 et 1999. Les premiers cours de cirque sont proposés en septembre 2004 à Saint-Lô, puis à Marigny, Hébécrevon (sept. 2005) et Saint Clair/Elle (sept. 2006). Le premier permanent de la structure est embauché en décembre 2005. Le développement de l'école de cirque de loisirs se fait en parallèle de créations amateurs et professionnelles (Lui et Lui, Le Gang des troubadours, La véritable histoire des Ravioli...). En 2009 un chapiteau (13*17mètres) est donné à l'association. C'est à la rentrée 2010 que les Saltimbrés quittent les locaux d'Art Plume pour s'installer à Agneaux, suite à la non-réhabilitation d'une partie des locaux qui devait notamment accueillir l'école de cirque. Cela n'empêche pas l'association de continuer à évoluer, de nouveaux ateliers sont ouverts à Périers (sept. 2008) et à Condé-sur-Vire (sept. 2016), des ateliers de cirque en famille sont également mis en place. C'est à cette même période qu'une attention particulière est portée au public ados (tarif peu élevé, cours d'approfondissement...), ce qui a pour conséquence d'augmenter leur nombre et de voir naître de nombreuses initiatives et projets (spectacles, stages, tournées...). En février 2014 un deuxième poste de permanent est créé et nous commençons, suite à l'obtention d'un agrément, les interventions en milieu scolaire. En septembre 2014 l'association adhère à la Fédération Française des Écoles de Cirque. En parallèle le collectif artistique continue d'œuvrer (Idéaux et débats, Le Manège à Six Byclettes, Les Lectures Circassiennes...). En 2015, suite à l'obtention d'un poste FONJEP et en partenariat avec le service jeunesse de l'agglo, l'association s'implique dans la mise en place d'actions dans le cadre de la politique de la ville (quartiers de la Dollée et du Val-Saint-Jean à Saint-Lô).

Aujourd'hui, le travail des Saltimbrés s'articule autour de trois axes : une école de cirque de loisirs, (150 élèves sur Agneaux, Marigny et Condé-sur-Vire), l'accompagnement de projets artistiques amateurs (émanant principalement de l'école de cirque) et un collectif de spectacle de rue et de cirque. Nous n'avons pas de lieu fixe, sauf un bureau mis à disposition par la commune d'Agneaux, des lieux mis à disposition ponctuellement pour les cours de cirque et un lieu de stockage/atelier mis à disposition temporairement (jusqu'en mars 2018) par la ville de Saint-Lô. Nous possédons un chapiteau (16*22 mètres) depuis juin 2016.

Le projet : Une Maison du cirque.

Nous souhaiterions ouvrir un lieu, co-géré par l'association Les Saltimbrés. Un lieu vecteur de rencontres humaines et d'échanges artistiques ou vecteur de rencontres artistiques et d'échanges humains, situé dans un endroit accessible à tous. Nous aimerions faire cohabiter dans ce lieu l'école de cirque de loisirs, l'activité du collectif artistique et les envies et projets des jeunes et des habitants en créant un mode de gouvernance horizontal avec tous les acteurs.

Ce lieu aurait vocation à accueillir les ateliers de cirque, les entraînements et le travail des personnes du collectif, les adolescents souhaitant pratiquer en dehors des temps d'ateliers, des intervenants extérieurs ou des résidences d'artistes. Il serait intéressant qu'on trouve également dans ce lieu les bureaux (permettant le suivi



administratif inhérent à l'activité de la structure), un espace de convivialité (pour faciliter les rencontres), un atelier (entretien matériel et construction de décor) et pourquoi pas une « costumerie ».

Cette idée de lieu, porté par l'ensemble de l'association Les Saltimbrés (administrateurs, membres et salariés) réponds à plusieurs objectifs :

- Nous cherchons à répondre à l'ardeur des individus, et notamment des jeunes de l'école de cirque (groupe ados), qui depuis trois ans ont envie et donnent envie aux plus jeunes d'approfondir leurs pratiques circassiennes en ayant plus de créneaux de pratique.
- Nous cherchons également à augmenter l'offre autour des arts du cirque en proposant de nouvelles disciplines, tels que les aériens, le grand trampoline ou le parkour.
- Nous cherchons à capter de nouveaux publics, à qui aujourd'hui nous n'apportons pas de réponse satisfaisante en matière de pratique des arts du cirque (étudiants et adultes, notamment).
- Nous souhaitons également poursuivre le travail commencé en 2015 sur les quartiers prioritaires de la ville de Saint-Lô dans le cadre de la politique de la ville, si notre lieu se situe dans un de ces quartiers.
- Enfin, nous voulons ouvrir l'école de cirque aux autres disciplines artistiques. Des envies de projets naissent et puis meurent avant d'avoir vraiment vu le jour faute d'un lieu accessible où les concrétiser. Nous nous rendons de plus en plus compte du besoin que nous avons d'avoir un lieu fixe où nous pourrions développer des projets de plus grande amplitude (échanges avec d'autres associations, résidences d'artistes). Somme toute, nous avons besoin de ce lieu pour ouvrir de nouvelles possibilités à l'association et les développer.

Nous cherchons à faciliter la prise en compte de nos droits culturels, à favoriser le lien social entre les individus, l'autonomie et la citoyenneté des jeunes et à créer des nouvelles formes d'organisations collectives. Nous espérons ainsi développer la double qualité ; nous voulons que les gens s'impliquent dans ce lieu à la fois en tant qu'usagers et en tant qu'acteurs. Le lieu devra être ouvert à des moments pour chacun et des moments de partage pour tous.

Le lieu devra être géré à la fois par les adhérents de l'association en tant que et au nom des Saltimbrés, par les salariés de l'association, par le collectif d'artistes et par les habitants (voisins du lieu) que nous souhaitons associer dès le début, mais aussi par les individus, structures et institutions partenaires. Cette organisation que nous souhaitons horizontale est à inventer.

Notre souhait serait de pouvoir bénéficier du lieu pour une première période de trois ans, dans le but de mener une expérimentation sociale et culturelle. L'évaluation de l'utilité sociale d'un tel lieu devra pouvoir être mesuré. Il faudra que les usagers, les acteurs et les partenaires de ce lieu en établissent collectivement les critères.

Le budget concernant ce lieu sera en partie celui de l'école de cirque, mais les coûts d'investissement en matériel, d'entretien du lieu, d'interventions extérieurs ou de résidences d'artistes sont à étudier.